

La Chaux-de-Fonds, le 6 avril 2021
Communiqué de presse

Lancement de campagne « Pour une fiscalité plus équitable » : votons OUI le 15 mai !



En vue des votations du 15 mai, le comité interpartis « Pour une fiscalité plus équitable » a lancé aujourd'hui 6 avril sa campagne avec une conférence de presse à la Colonia Libera Italiana à Neuchâtel. En plus du POP qui a déposé l'initiative en 2017, celle-ci a réuni des représentant.e.s du Parti socialiste, de SolidaritéS, des Vert-e-s, du Syndicat des services publics (SSP) ainsi que de l'Union syndicale neuchâteloise (USCN).

Les intervenant.e.s ont tout d'abord rappelé les chiffres : entre 2012 et 2016, le nombre de personnes les plus précaires de notre canton (entre 0 et 10'000 CHF de revenu annuel) a augmenté de 30%. Dans le même laps de temps, les personnes les plus riches du canton ont vu leur fortune imposable augmenter de 2,3 milliards – soit également près de 30%. L'initiative propose ainsi d'augmenter de manière minimale l'impôt sur la fortune des personnes les plus riches du canton, soit celles possédant plus 500'000 CHF de fortune imposable – donc après retrait de toutes dettes et hypothèques.

Cette mesure permettrait de renforcer le rôle de l'État, et notamment de faire en sorte que les conséquences de la crise sanitaire que nous venons de vivre ne retombent pas sur les épaules des moyens et bas revenus. Elle permettrait également de développer et renforcer les infrastructures publiques telles que l'enseignement, les espaces de santé, les transports en

commun et la culture et de mettre en place un plan climat véritablement ambitieux. Les communes et le canton auraient ainsi 13,4 millions de plus à leur disposition chaque année.

Imposer la fortune plutôt que le revenu est également un message fort : alors que la majorité de l'imposition se fait actuellement sur le revenu des personnes qui travaillent, imposer la fortune de celles et ceux qui en ont le plus rééquilibre la balance. De plus, cette imposition restera minime pour les personnes concernées : il s'agirait en effet de 1400 CHF par million de fortune, ou 1.40 CHF par tranche de mille francs, soit bien moins que ce que leur coûterait un déménagement. L'argument énoncé régulièrement qui menace du départ de ces personnes fortunées ne tient ainsi pas la route.

Pour une société juste et responsable, votons OUI le 15 mai à une fiscalité plus équitable !

Julien Gressot

Président du comité de soutien à l'initiative
079 608 94 86